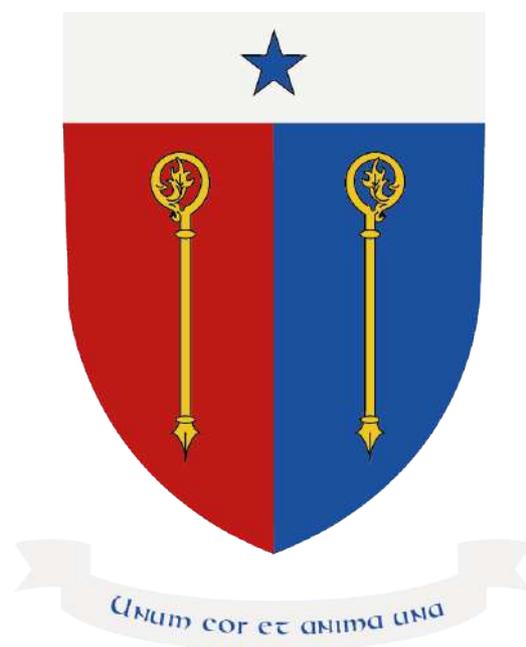


INTERNAT DE PONTLEVOY

Sous le patronage de Notre-Dame des Blanches



INFORMATIONS GÉNÉRALES

LA CHARTE DE L'INTERNAT

L'internat Notre-Dame-des-Blanches est **l'internat du collège Le Prieuré de Sambin et du lycée catholique de Pontlevoy**, dirigés par le **chef d'établissement M. Vincent le Flohic**.

Par délégation du chef d'établissement, *Don Montfort de Lassus*, **aumônier principal**, est **responsable de l'internat**. Il est assisté de *Don Adrien Alric*, **aumônier adjoint**.

A l'internat, en lien avec le lycée, les études sont sous la direction des éducateurs et des personnes qui peuvent leur être associées.

« *Maître, que dois-je faire pour avoir en héritage la vie éternelle? (...) Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de tout ton esprit; et ton prochain comme toi-même (...) fais cela et tu vivras.* » (Cf. Luc, 10 25-28).

« TU AIMERAS LE SEIGNEUR TON DIEU... » : VIVRE PAR AMOUR DE DIEU.

- ✦ Quand je ne la récite pas seul, j'assiste à la prière commune du soir en groupe ou en chambrée. Je participe à la récitation de la prière de l'Angelus, et à la messe du mercredi soir. Les autres jours, je peux assister librement à la messe ou à l'adoration. Je récite le bénédicité avant les repas.
- ✦ En accord avec ma famille et le curé de ma paroisse, je peux me préparer aux sacrements d'initiation : Baptême, Eucharistie, Confirmation. Je peux être initié au service de l'autel.
- ✦ A moins que je ne profite déjà de cette aide dans ma paroisse ou mon aumônerie, à partir de la 2nde je choisis un accompagnateur spirituel parmi les prêtres qui me sont présentés.
- ✦ Par une attitude positive et respectueuse, je favorise le silence et l'intériorité pendant les temps de prière, les grands aidant les petits par leur attitude exemplaire.
- ✦ Je prends soin de ma formation chrétienne en participant activement au cours de culture chrétienne et de théologie dispensés par le lycée ou aux topos du soir.

« ...ET TON PROCHAIN... » : VIVRE PAR AMOUR DE L'AUTRE.

- ✦ A l'égard des responsables de l'internat, je cultive un dialogue confiant sur la base de la politesse et de l'écoute mutuelle.
- ✦ Je veille au bon esprit de la vie de la maison et sais inspirer un climat de confiance et d'amitié entre pensionnaires, de respect et de dialogue entre pensionnaires et éducateurs.
- ✦ Je respecte le rythme communautaire par la ponctualité et la réponse prompte aux consignes de rassemblement.
- ✦ Je n'utilise pas les surnoms, je sais m'adresser aux autres en respectant les différences. Je bannis tous propos vulgaires, humiliants ou racistes, à l'égard du prochain, notamment pour tout ce qui touche à l'apparence du corps. Je sais remercier, demander et recevoir le pardon.

- ✦ Je sais signaler aux responsables de l'internat qu'un frère est dans la peine ou en difficulté, surtout si je suis son aîné. Sans aucunement cultiver l'esprit de délation, je sais avertir les éducateurs ou directement le responsable de l'internat, d'une situation scandaleuse, qui porte atteinte aux personnes et aux biens de l'internat.
- ✦ Je respecte le bien d'autrui (casiers, lieux de rangement personnels et objets personnels). Je sais que tout emprunt sans permission du propriétaire peut être considéré comme vol. Je sais que l'internat considère tout vol de nourriture comme motif à sanction sévère, pouvant aller, comme tout vol, jusqu'à l'exclusion.
- ✦ Ayant la chance de vivre une grande expérience d'amitié dans l'internat, je veille à partager cette expérience aux demi- pensionnaires, en s'ouvrant à eux durant la vie de l'établissement.
- ✦ J'apprends à avoir une attitude courtoise, respectueuse et emprunte de réserve dans ma manière de parler aux jeunes filles ou d'en parler avec d'autres. Je sais engager sur ce point un dialogue de confiance avec mes éducateurs et je n'hésite pas à prendre conseil.

« ...COMME TOI-MEME » : VIVRE PAR AMOUR DE MOI-MEME.

- ✦ Je prends soin de mon intelligence en m'appliquant à l'étude et en suivant le règlement de l'étude.
- ✦ Je respecte ma santé et mon âge en ne fumant pas et n'en apportant aucune boisson alcoolisée.
- ✦ Je respecte un bon usage de la nourriture, en ne stockant aucune nourriture dans les chambrées, sauf à les partager officiellement avec tous, après permission. Je ne gaspille pas la nourriture et je fais un effort pour goûter à tous les plats.
- ✦ Je sais rester ouvert à la vie du groupe en n'apportant aucun appareil audio-visuel, radio ou baladeur hormis ceux qui sont permis dans les lieux de vie des quartiers. Les MP3 et autres types de baladeurs seront rendus avec les téléphones et font l'objet des mêmes sanctions en cas d' « oubli ».
- ✦ Je veille à la propreté de mon corps et de mon lieu de vie. Une douche par jour s'impose à tous.
- ✦ Je respecte la pudeur due à mon corps, à mes paroles et à mon regard, en particulier par ma tenue lors du coucher. Je sais que l'intrusion dans l'internat de revues ou images blessant le respect de mon corps et celui d'autrui, de même que des attitudes indécentes, notamment dans les chambrées, sont immédiatement motifs à exclusion.
- ✦ Je respecte les consignes de sécurité et je sais signaler au surveillant toute anomalie.
- ✦ J'apprends à faire un usage intelligent d'internet. Je sais donc que cet usage n'est consenti que ponctuellement, uniquement pour motif scolaire, et selon la recommandation explicite du professeur. Les élèves qui ne rentrent pas souvent à leur domicile pourront consulter leur boîte email, moyennant la permission explicite de leurs parents.
- ✦ Je prends soin de ma tenue vestimentaire. J'en prends soin en y reconnaissant le signe de l'égalité appartenant à tous à la famille de l'internat. Le port de la ceinture et des chaussures de ville est obligatoire. Les pantalons à taille basse, les vêtements de style « gothic », les boucles d'oreilles, piercings et queue de cheval ne sont pas permis.

♦ Je sais réparer mes erreurs, et s'il y a lieu, je reçois la sanction donnée avec docilité et vérité.

Quelques points de discipline

Les sanctions ne sont données qu'en cas de nécessité. On prendra le temps de réfléchir au motif des sanctions et au besoin de se racheter.

L'échelle des sanctions est la suivante :

- 1) *Devoir Supplémentaire* : devoir à rendre dans les 48 heures.
- 2) *Devoir supplémentaire avec signature des parents*, à rendre le lundi.
- 3) *Retenue* le mercredi après-midi de 15h30 à 16h30 ou de 15h30 à 17h30 ou bien encore le vendredi de 17h00 à 18h00 ou le samedi matin. Il est entendu que dans ce cas, l'élève sanctionné rejoint son domicile par ses propres moyens (transports publics ou taxi). Tout devoir qui n'est pas donné en temps et en heure encourt systématiquement la sanction supérieure.

En cas de difficulté de comportement, l'internat convoque l'élève à un *conseil éducatif* pour prévenir d'une logique de sanction.

Pour les fautes graves, portant atteinte gravement au respect des personnes et des biens matériels de la maison, un pensionnaire peut être exclu, soit temporairement, soit définitivement de l'internat. Cette exclusion ne peut être prononcée qu'après un *conseil de discipline* convoqué par le chef d'établissement, si nécessaire en présence des parents.

L'internat conseille à tous les pensionnaires de confier les *affaires personnelles précieuses* au surveillant dès leur arrivée à l'internat. S'ils décident de ne pas le faire, l'internat ne peut se rendre responsable de leur protection.

Pour de nombreuses raisons, notamment la vie commune, la disponibilité aux autres et le sommeil, nous interdisons formellement la possession de téléphones *portables, enceintes, I. Pod et MP3*. **Ils doivent être rendus au surveillant le dimanche soir ou le lundi matin, dès leur arrivée.** Sauf avis contraire des parents, le portable peut être prêté sur demande de l'élève dans les plages prévues, le soir avant le coucher, pour un usage raisonnable. Ces objets sont rendus en fin de semaine avant le départ de l'établissement.

Tout « oubli » est systématiquement sanctionné, par *la conservation du portable par l'établissement pendant une semaine*. L'internat considère les récidives comme une faute grave et les sanctions proportionnées seront données.

Il n'est pas autorisé de fumer dans l'enceinte de l'établissement et aux abords. En cas d'infraction, la sanction va systématiquement de la colle jusqu'à l'exclusion temporaire puis définitive en cas de récidive. Les garçons doivent être prévenus que compte tenu des abus systématiques observés à la moindre souplesse sur ces questions, cette discipline sera appliquée à la lettre.

LA VIE CHRÉTIENNE

La recette de la sainteté

Lors de leur première rencontre en 1854, don Bosco a tout de suite vu en Dominique Savio de la graine de sainteté. En chacun de vos fils, il y a de l'étoffe pour faire un saint. Nous devons les aider sur ce chemin en leur apprenant la recette que don Bosco nous a transmise: *Pour être un saint, sois joyeux, fais ton devoir d'état, prie le Seigneur, et aide les autres.*

La sainteté n'est pas compliquée, c'est être simplement soi-même et tout faire avec Jésus dans le cœur. Et même les bêtises peuvent faire grandir...vers la sainteté!



I. Sois Joyeux

C'est ce qu'affirme Saint François de Sales lorsqu'il dit: *Un saint triste est un triste saint.* Vaste programme à accomplir!

Dans l'âge où se trouvent vos enfants, la joie est primordiale. S'ils ne sont pas joyeux aujourd'hui, le seront-ils un jour? Là aussi, être joyeux est un choix... choisir le sourire même si mon cœur ne m'en dit...

C'est ça être chrétien. Garder la joie en toute circonstance.

II. Fais ton devoir d'état

Deuxième étape recommandée par Don Bosco: faire son devoir d'état. Qu'est-ce que cela signifie? Le devoir d'état c'est faire ce qui nous est demandé **aujourd'hui**.

Pour accomplir son devoir d'état, il faut de la **volonté**! Ce n'est pas simple, mais elle est plus que nécessaire pour faire de vos garçons des hommes!

III. Prie le Seigneur

Prier n'est pas réservé à une élite! Le christianisme n'est pas une religion de gens purs, c'est Dieu pour tous! Notre Dieu s'adapte à toutes les personnes, à toutes les situations. Il n'attend pas des heures de prières mais simplement 1min, 3min avec lui pour lui dire bonjour, pour le remercier de ce qu'il nous donne de vivre aujourd'hui...

IV. Aide les autres

Quatrième point... mais pas des moindres: aider les autres. Ce point sera décisif dans le chemin de sainteté de vos enfants, surtout dans ce monde individualiste. C'est bien comme chrétien que chacun, nous devons aimer notre prochain.

La Charité doit ainsi devenir le maître-mot de notre maison notamment dans le lien entre **internes et externes** en n'oubliant jamais la phrase de Jésus: *c'est à l'amour que vous aurez les uns pour les autres qu'on vous reconnaitra pour mes disciples.*

La vie spirituelle à l'internat de Pontlevoy

I. Messe

Chaque jour la messe est célébrée au cœur de l'internat. Tous les élèves peuvent y participer soit à l'abbaye à 8h, soit au prieuré de Pontlevoy à 12h45.

Chaque lundi soir, la messe de l'internat est célébrée de manière solennelle dans la chapelle de l'abbaye. Au début de la semaine, elle permet de centrer toutes nos activités sur le Christ.

II. Confessions

Deux prêtres sont présents chaque jour sur l'internat. Les élèves qui le souhaitent peuvent se confesser dès qu'ils le demandent. Des temps privilégiés de confession avec la venue de prêtres extérieurs sont proposés la semaine avant chaque vacance.

III. Adoration

Chaque semaine, le Saint-Sacrement est exposé pendant 30 min afin que ceux qui le souhaitent puissent venir adorer le Maître, présent au cœur de notre maison. Avant chaque vacance, une nuit d'adoration est proposée. Les élèves sont invités à se relayer toute la nuit pour rendre grâce pour la période écoulée.

IV. Accompagnement

S'ils le souhaitent, vos garçons peuvent être accompagnés par un prêtre, soit l'un des deux aumôniers, soit un prêtre extérieur. Il est à noter que les prêtres de l'internat rencontrent souvent vos fils personnellement qui vivent avec vos fils quotidiennement. C'est un dialogue confiant qui, peu à peu, s'installe.

V. Temps liturgique

Avec la vie scolaire, l'internat propose de vivre plus intensément les temps et les fêtes liturgiques (Avent, Carême...). Les internes sont invités à prendre une part active à ce qui se vit dans l'établissement notamment auprès des externes.

VI. Prière en chambre

Chaque matin et chaque soir, les élèves sont invités à prier en chambre. Cette prière peut se faire seul, avec les autres camarades de chambre ou bien avec un prêtre ou un séminariste. Certains soirs, les complies sont célébrées en commun.

VII. Service aux personnes

Chaque semaine, les lycéens qui le souhaitent peuvent aller rendre visite à des personnes seules du village. C'est toujours une vraie joie pour ces personnes et pour les garçons.

VIII. Confrérie Notre-Dame des Blanches

La confrérie N.-D. des Blanches est une confrérie missionnaire. Elle a pour vocation de soutenir la vie spirituelle des internes et de susciter un élan spirituel entre internes et auprès des externes. Le principe d'action est simple : chercher à entraîner les autres dans les actes bons que nous posons pour aimer Dieu. **Ne jamais agir seul !** L'interne s'engage volontairement pour une durée d'au moins un an.

IX. Les enseignements

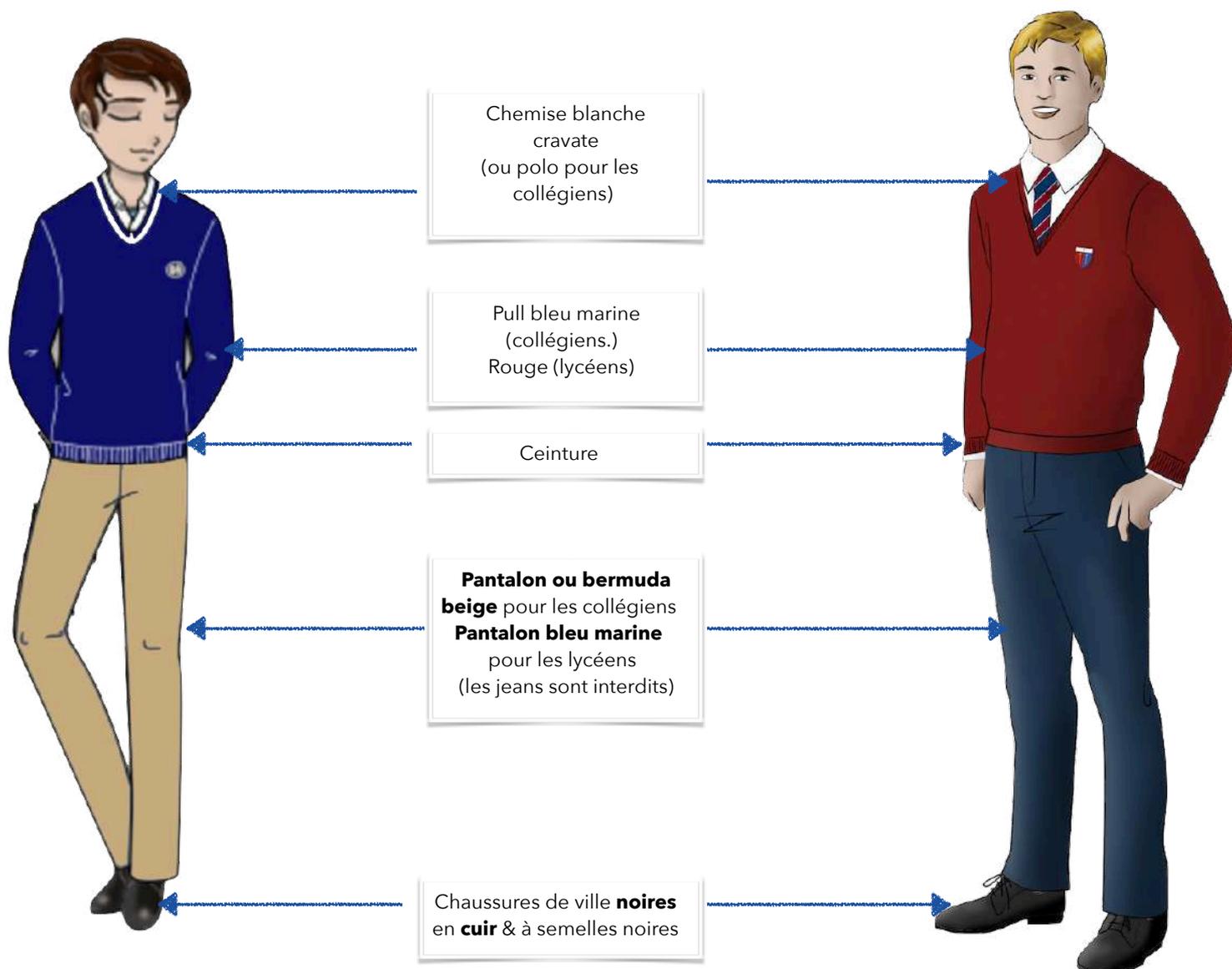
Chaque semaine, un temps d'enseignement est prévu. Il permet d'aborder des questions de foi, de morale, de vie de l'internat ou encore d'actualité.

L'UNIFORME

En journée

L'uniforme est le vêtement qui représente notre appartenance au collège du Prieuré et au lycée catholique de Pontlevoy. Il se doit d'être respecté et porté selon les règles établies.

Un uniforme incomplet ou non respecté est le signe d'une non volonté à poursuivre le projet propre de notre établissement. La rigueur est donc de mise sur ce point.



En soirée

Le peignoir ou la robe de chambre ainsi que les chaussons sont obligatoires dans les chambres et dans les couloirs. Il en est ainsi pour apprendre au pensionnaire la pudeur et le respect des autres. Nous invitons donc les parents à veiller à ce que leur garçon soit toujours en possession de ces accessoires indispensables à la vie de l'internat. Si ce n'est pas le cas, nous vous préviendrons et votre enfant sera susceptible d'être sanctionné.

LE TROUSSEAU

L'Uniforme :

- 3 chemises blanches unies
- 1 ou 2 pulls rouges avec blason
- 2 pantalons bleu marine pour les lycéens, beige pour les collégiens
- 1 paire de chaussures de ville
- 1 ceinture
- 1 cravate (pour les lycéens seulement)

Matériels scolaires :

Les fournitures doivent être fournies par vos soins dès le début de l'année en quantité suffisante afin de ne pas pénaliser votre enfant, et à renouveler régulièrement.

Trousseau pour l'internat :

- 1 alèse en coton protège matelas
- **1 couette (140x200 cm)**
- **1 oreiller et une sous-taie**
- 1 drap housse (90x190 cm)
- 1 housse de couette (140x200 cm)
- 1 taie d'oreiller
- 1 trousse de toilette garnie (dentifrice, brosse à dents, brosse à cheveux, shampooing, savon, coupe-ongle, rasoir et mousse à raser...)
- Mouchoirs à renouveler **très régulièrement**
- 1 drap de bain
- 1 pyjama
- 1 robe de chambre ou peignoir
- 1 paire de pantoufles
- Sous-vêtements en quantité suffisante
- Affaires de sport de rechange
- Sac de linge sale en tissu

Tous ces éléments sont obligatoires et doivent être marqués au nom de votre fils.

LES ACTIVITÉS

Le sport



Nous valons ce que valent nos joies, voilà la devise de notre équipe de rugby! Depuis sa création il y a 10 ans, notre établissement accorde une place importante au sport et notamment au rugby. Le terrain que nous avons inauguré en 2016 en est le signe. Tous les soirs, vos garçons peuvent faire du sport. Des entraîneurs bénévoles se joignent à eux régulièrement pour les faire progresser.

D'autres sport sont accessibles notamment le baseball. Il est aussi possible aux lycéens d'aller faire un footing avec l'autorisation des parents et des éducateurs.

La chorale

Chaque semaine, le chœur des internes se retrouve pour répéter les chants qui seront interprétés à la messe du lundi soir. Du simple chant à l'unisson jusqu'à certaines pièces complexes de polyphonie, ce travail permet d'embellir nos liturgies et de découvrir des talents cachés.



Le patronage des collégiens

Chaque mercredi après-midi, de 14h30 à 16h00, les collégiens se retrouvent pour un temps de patronage. Au programme: cuisine, jeu, théâtre, sport... Nous organisons aussi des sorties afin de visiter notre région et de permettre à nos élèves de s'enrichir.

Week-end de maison

En début d'année, nous organisons pour chaque maison un week-end de cohésion. Le but recherché est de souder les élèves entre eux mais aussi de leur donner le rythme de l'année à venir. C'est un temps apprécié tant par les internes que par les éducateurs qui apprennent ainsi à se connaître dans un autre cadre.



Les extra

Des sorties d'internat pourront être organisées plusieurs fois par an en fonction des opportunités. Elles ont pour but de fédérer l'ensemble des internes, de leur faire découvrir les richesses de notre région (visite de sites professionnels ou culturels).

A l'internat, il est de tradition de retrouver les anciens à la Saint Martin. Chaque 11 novembre est l'occasion d'une messe, d'une participation aux commémorations publiques en lien avec la mairie de Pontlevoy, d'un tournoi de rugby et d'autres activités festives.

LES ÉTUDES

I. LES HORAIRES ET LES LIEUX

a) Les études du matin

- Les études du matin se déroulent les **mardi, mercredi, jeudi et vendredi**. Elles commencent à **8h00** par la récitation de l'*Angelus* et se terminent à **8h25** pour les collégiens et à 8h30 pour les lycéens.
- L'élève en retard se verra refuser l'entrée et devra rattraper son étude le soir.
- La surveillance est assurée par un éducateur.

b) Les études du soir

- Le **lundi, mardi, mercredi et jeudi**, l'étude se déroule de **20h00 à 21h30**.
- L'élève en retard se verra refuser l'entrée et devra rattraper son étude le soir.
- La surveillance est assurée par un éducateur.

II. L'ORGANISATION

a) Les études du matin

- Cette étude est **en silence total**. Le but est de relire tous les cours qui auront lieu dans la journée.
- La trousse n'est pas autorisée, il n'est plus temps de finir ses devoirs sauf autorisation donnée par l'éducateur.
- Aucun livre n'est autorisé en dehors des livres scolaires sauf autorisation de l'éducateur.
- L'usage de l'ordinateur est interdit.

b) Les études du soir

- Cette étude est en **silence total**.
- Sauf permission, **aucun travail de groupe n'est autorisé**.
- Il est possible de demander de l'aide à un éducateur. Pour cela, il faut lever la main et attendre l'autorisation de venir au bureau.
- Des encyclopédies, des dictionnaires sont à disposition dans la bibliothèque. Pour y avoir accès, il faut en demander l'autorisation à un éducateur.
- L'usage de l'ordinateur est interdit
- Aucun livre n'est autorisé en dehors des livres scolaires sauf autorisation de l'éducateur.

c) Les autres études

- Chaque jeudi, une étude informatique est possible de 18h30 à 19h30.
- Tous les soirs, une étude est possible de 17h30 à 19h00.

LES TRANSPORTS

L'internat ouvre le dimanche à partir de 20h00 et ferme le vendredi matin à 8h. Voici un tableau récapitulatif des navettes pour se rendre à l'internat de Pontlevoy. Merci d'organiser vos voyages en fonction de ce tableau.

Nous vous remercions de nous indiquer le choix habituel que vous prévoyez pour l'aller comme pour le retour de votre fils. **Pour tous les élèves transitant par Tours, merci de favoriser l'arrêt en gare de Montrichard.**

Attention, en dehors des raisons de santé et des navettes prévues, **nous ne pouvons assurer les transports individuels vers les gares.** Il convient alors de quitter ou de rejoindre l'établissement par ses propres moyens ou en commandant un taxi. Nous vous recommandons les taxis Carl de Pontlevoy (07.70.24.83.70) ou Mme Josselin (07.86.52.98.29). Merci de privilégier les SMS.

Il existe aussi une ligne de bus dont les horaires se trouvent sur le site www.tlcinfo.net (ligne 6).

Un site de covoiturage pris en charge par les membres de l'APEL est en ligne afin de permettre aux parents de s'organiser. Pour plus d'information, merci d'envoyer un message sur la boîte mail: covoiturage@lplcp.fr.

Pour rejoindre l'internat le dimanche soir	Pour quitter l'internat le vendredi soir
Entre 20h00 et 22h00 Arrivée par ses propres moyens	16h40 Quittera par ses propres moyens
21h30 Navette pour les élèves arrivant en gare de Montrichard	17h00 (Orléans, Tours, Paris, Nantes) départ de la navette <u>vers Onzain.</u> Arrivée prévue à la gare pour 16h30
21h35 Navette pour les élèves arrivant en gare de Onzain	17h10 (Bourges) départ de la navette <u>vers Montrichard</u> Arrivée prévue à la gare pour 17h40
Avant 8h30 le lundi matin Arrivée par ses propres moyens	

Votre enfant est malade, que faire?

I) Avant d'arriver à l'internat

- Gardez-le chez vous! Souvent contagieux, il risque de contaminer les autres et le retour à la maison est toujours compliqué à gérer.
- Prévenez l'internat (don Montfort pour les lycéens, don Adrien pour les collégiens) **et** le secrétariat (secretariat@lplcp.fr ou 02 54 20 28 22) de son absence **et** de son retour.

II) A l'internat

Si votre fils tombe malade pendant la semaine, nous vous avertissons et évaluons son état de santé:

- **Si ce n'est pas urgent**, nous envoyons votre fils se reposer à l'infirmerie ou à la vie scolaire et nous essayons de prendre rendez-vous chez le médecin de Pontlevoy (Dr Dorion, 02 54 32 51 85). Suivant l'état de votre garçon, avec votre accord, nous vous le renvoyons chez vous (soit nous le déposons à la gare après avoir convenu avec vous de l'horaire, soit vous venez le chercher). **Nous vous rappelons que nous sommes dans l'impossibilité de garder votre enfant chez nous** pour des questions de contagion et de surveillance.
- **Si c'est urgent**, nous conduisons votre fils aux urgences d'Amboise ou de Blois ou nous appelons les pompiers. Dans ce cas, nous vous prévenons immédiatement et nous vous tenons informés de la situation.

III) Les médicaments

Les élèves peuvent être contraints exceptionnellement de prendre des médicaments, pendant le temps scolaire, en raison de problèmes ponctuels de santé. Dans le respect des dispositions du protocole national sur l'organisation de soins et des urgences du 29 décembre 1999, le personnel de l'école peut, à la demande écrite des parents, apporter son concours pour l'administration de médicaments selon la prescription médicale écrite (ordonnance). Par ailleurs, les mêmes personnels peuvent être amenés à devoir soigner des blessures légères et à utiliser des produits pharmaceutiques ou médicamenteux.¹

- Ainsi, si vous souhaitez que nous délivrions des médicaments à votre fils (paracétamol, spafon), nous vous demandons de **signer une demande écrite** et de l'accompagner d'une **ordonnance autorisant la prise de ce médicament**.
- S'il suit un traitement, **il nous faut une ordonnance médicale** et les médicaments doivent être remis au maître d'internat auprès duquel il devra venir chercher ce qui lui est prescrit.
- Nous vous rappelons que les vaccins doivent être à jour.

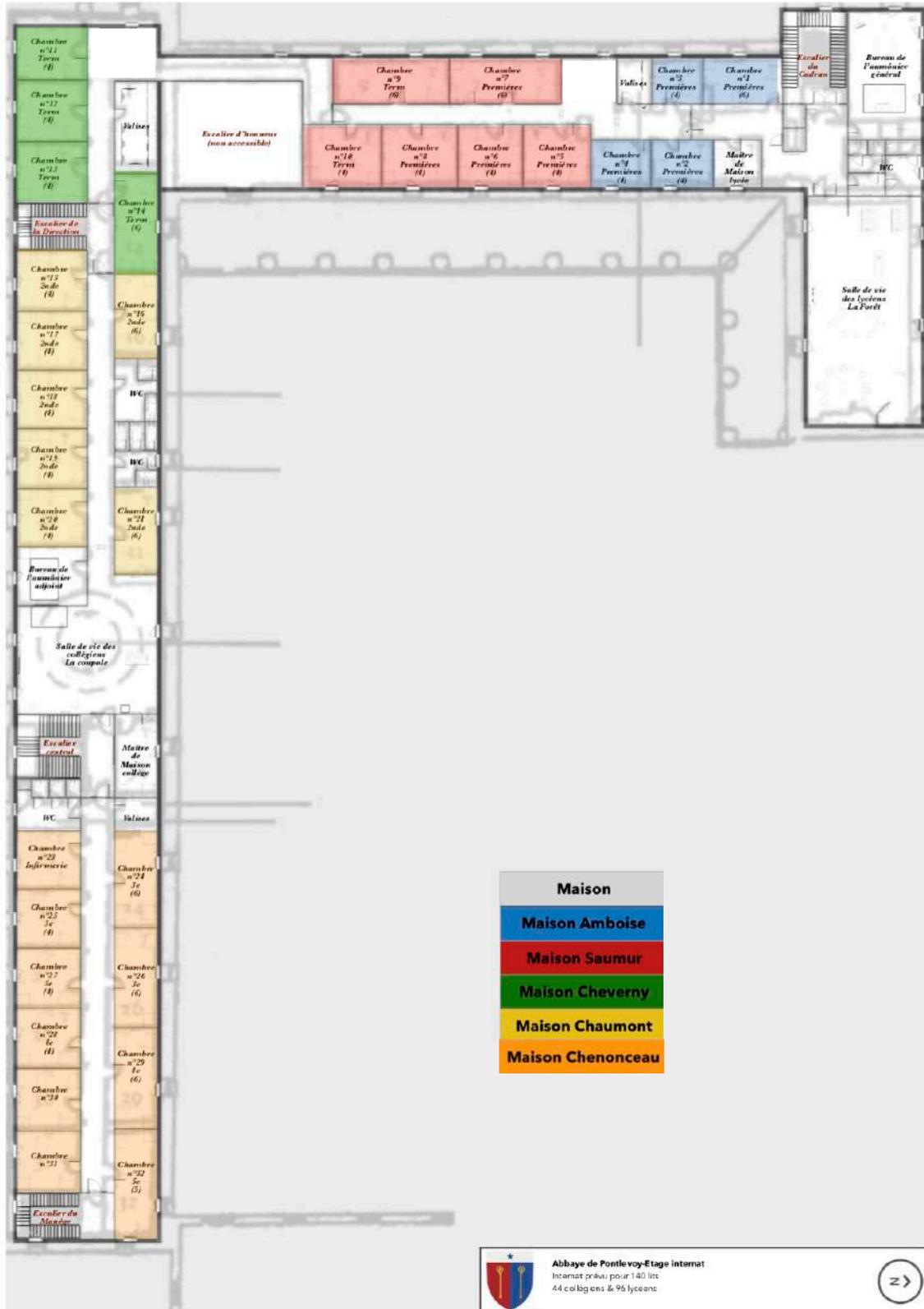
IV) Pour le sport

Si votre fils pratique un sport au sein de l'internat (rugby, tennis...), nous vous rappelons qu'il nous faut:

- Une ordonnance médicale autorisant la pratique de ce sport.
- Un électrocardiogramme récent.

¹ Vademecum du directeur d'école

LES BÂTIMENTS (internat)



ORGANISATION DE LA MAISON



DON MONTFORT, AUMÔNIER
DON ADRIEN, AUMÔNIER ADJOINT

MAISON SAUMUR



MAÎTRE DE MAISON
M. RUCHE

EQUIÉE GELDUIN
EQUIÉE GODEFROY LE BEL
EQUIÉE RICHELIEU

MAISON CHAUMONT



MAÎTRE DE MAISON
M. RICHARD

EQUIÉE SAUMURIÈRE
EQUIÉE BROTTIER
EQUIÉE BOISHARDY

MAISON AMBOISE



MAÎTRE DE MAISON
DON FELIX-HENRI

EQUIÉE BÉRULLE
EQUIÉE PARDHAILHAN

MAISON CHEVERNY



MAÎTRE DE MAISON
M. DE FLORIS

EQUIÉE PAPIN
EQUIÉE ATHANASE DE RIS

MAISON CHAMBORD **(COLLÉGIENS)**



MAÎTRE DE MAISON: DON ADRIEN



Agenda Maison Amboise

Lycéens

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
07:00	Réveil et PDDM	Réveil et PDDM	Réveil et PDDM	Réveil et PDDM	Réveil et PDDM
07:40	Fin PDDM	Fin PDDM	Fin PDDM	Fin PDDM	Fin PDDM
08:00	Etude/Messe	Etude/Messe	Etude/Messe	Etude/Messe	Etude/Messe
08h40-17h15	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
17:15	Détente	Détente	Etude/Rugby (cf. agenda du mercredi)	Détente	
17:20	Rassemblement	Rassemblement		Rassemblement	
17:45	Messe	Détente		Détente	
18:30	Dîner et rangement	Vie de maison et douches	Dîner collégiens et Terminales	Dîner libre	
19:15	Vie de maison et douches	Dîner et rangement	Dîner 2ndes et 1ères		
20:00	Etude	Etude	Etude/Rugby (cf. agenda du mercredi)	Etude	
21:00					
21:30	Fin de l'étude	Fin de l'étude		Fin de l'étude	
22:00	Extinction des feux et silence	Extinction des feux et silence	Extinction des feux et silence	Extinction des feux et silence	



Agenda Maison Chaumont

Lycéens

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
07:00	Réveil et PDDM	Réveil et PDDM	Réveil et PDDM	Réveil et PDDM	Réveil et PDDM
07:40	Fin PDDM	Fin PDDM	Fin PDDM	Fin PDDM	Fin PDDM
08:00	Etude/Messe	Etude/Messe	Etude/Messe	Etude/Messe	Etude/Messe
08h40-17h15	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
17:15	Détente	Détente	Etude/Rugby (cf. agenda du mercredi)	Détente	
17:20	Rassemblement	Rassemblement		Rassemblement	
17:45	Messe	Détente		Détente	
18:30	Vie de maison et douches	Dîner et rangement	Dîner collégiens et Terminales	Dîner libre	
19:15	Dîner et rangement	Vie de maison et douches	Dîner 2ndes et 1ères		
20:00	Etude (Brottier 2)	Etude	Etude/Rugby (cf. agenda du mercredi)	Etude (Studium)	
21:00					
21:30	Fin de l'étude	Fin de l'étude		Fin de l'étude	
22:00	Extinction des feux et silence	Extinction des feux et silence	Extinction des feux et silence	Extinction des feux et silence	



Agenda Maison Cheverny

Lycéens

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
07:00	Réveil et PDDM	Réveil et PDDM	Réveil et PDDM	Réveil et PDDM	Réveil et PDDM
07:40	Fin PDDM	Fin PDDM	Fin PDDM	Fin PDDM	Fin PDDM
08:00	Etude/Messe	Etude/Messe	Etude/Messe	Etude/Messe	Etude/Messe
08h40-17h15	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
17:15	Détente	Détente	Etude/Rugby (cf. agenda du mercredi)	Détente	
17:20	Rassemblement	Rassemblement		Rassemblement	
17:45	Messe	Détente		Détente	
18:30	Dîner et rangement	Vie de maison et douches	Dîner collégiens et Terminales	Dîner libre	
19:15	Vie de maison et douches	Dîner et rangement	Dîner 2ndes et 1ères		
20:00	Etude	Etude	Etude/Rugby (cf. agenda du mercredi)	Etude (Studium)	
21:00					
21:30	Fin de l'étude	Fin de l'étude		Fin de l'étude	
22:00	Extinction des feux et silence	Extinction des feux et silence	Extinction des feux et silence	Extinction des feux et silence	



Agenda Maison Saumur lycéens

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
07:00	Réveil et PDDM	Réveil et PDDM	Réveil et PDDM	Réveil et PDDM	Réveil et PDDM
07:40	Fin PDDM	Fin PDDM	Fin PDDM	Fin PDDM	Fin PDDM
08:00	Etude/Messe	Etude/Messe	Etude/Messe	Etude/Messe	Etude/Messe
08h40-17h15	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
17:15	Détente	Détente	Etude/Rugby (cf. agenda du mercredi)	Détente	
17:20	Rassemblement	Rassemblement		Rassemblement	
17:45	Messe	Détente		Détente	
18:30	Vie de maison et douches	Vie de maison et douches	Dîner collégiens et Terminales	Dîner libre	
19:15	Dîner et rangement	Dîner et rangement	Dîner 2ndes et 1ères		
20:00	Etude	Etude	Etude/Rugby (cf. agenda du mercredi)	Etude (Studium)	
21:00					
21:45	Fin de l'étude	Fin de l'étude	Fin de l'étude	Fin de l'étude	
22:00	Extinction des feux et silence	Extinction des feux et silence	Extinction des feux et silence	Extinction des feux et silence	



Agence Maison Chambord

Collégiens

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
07:00	Réveil et PDDM	Réveil et PDDM	Réveil et PDDM	Réveil et PDDM	Réveil et PDDM
07:40	Fin PDDM	Fin PDDM	Fin PDDM	Fin PDDM	Fin PDDM
08:00	Etude/Messe	Etude/Messe	Etude/Messe	Etude/Messe	Etude/Messe
08h40-17h15	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
13:00			Déjeuner et rangement		
14:00			Rugby ou autre activité		
15:30			Douches		
16:30			Etude (La Flèche)		
17:15	Détente	Détente	Vie de maison	Détente	
17:20	Rassemblement	Rassemblement		Rassemblement	
17:45	Messe	Détente		Détente	
18:30	Dîner et rangement	Dîner et rangement	Dîner et rangement	Dîner et rangement	
19:30	Etude (La Flèche)	Etude (La Flèche)	Vie de maison, douches, film	Etude (La Flèche)	
20h45	Fin de l'étude	Fin de l'étude		Fin de l'étude	
20:35	Vie de maison et douches	Vie de maison et douches		Vie de maison et douches	
21:30	Extinction des feux et silence				